Elections Législatives du 23 Juin 1968 - 2e Circonscription : Charleville - Rocroi - Givet

Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

Electrices, Electeurs,

Le 12 mars 1967, il y a quatorze mois, vous élisiez André LEBON, Député des Ardennes, par 27.447 voix contre 21.127 au Député U.N.R. sortant.

André LEBON sollicite à nouveau votre confiance.

Pendant 14 mois, André LEBON a rempli consciencieusement le mandat que vous lui avez confié. TOUS les Maires l'ont rencontré pour lui exposer les difficultés de leur tâche. Avec le Président du Conseil Général, il a tenu des réunions dans chaque canton où les Maires ont pu prendre contact avec l'administration préfectorale. Les sujets abordés ont été suivis par André LEBON qui a entretenu avec les élus locaux une correspondance jamais vue depuis plusieurs années. Les lettres de remerciements de vos Maires, même les délibérations de Conseils Municipaux exprimant leur gratitude envers l'action d'André LEBON sont nombreuses. Et cela pour seulement quatorze mois...

Alors, il est tout naturellement décidé à poursuivre cette action en faveur des communes ardennaises, de leurs habitants, du département. Vous lui continuerez votre confiance en lui accordant, dès le premier tour, la première place parmi les quatre candidats qui sollicitent vos suffrages. Pour cela, **votez dès ce premier tour,** car il faut choisir et éliminer. Au second tour, vous pourriez regretter votre abstention.

Les Ardennes, et particulièrement la Vallée de la Meuse comme le Plateau de Rocroi - Signy-le-Petit, ont besoin d'un député qui connait bien les problèmes de la vie municipale et départementale pour être sur le plan national l'avocat s'appuyant sur des faits précis. André LEBON fait entendre votre voix au Conseil Général, comme à la Région, puisqu'il siège à la C.O.D.E.R, comme à Paris.

Confirmez son mandat.

André LEBON est le seul des quatre candidats à associer les cantons du Nord de la Vallée à l'action qu'il entend poursuivre en se présentant avec Albert GALLIOT ; ses adversaires ont choisi leurs suppléants autour du chef-lieu, ou même en dehors de la circonscription, comme le fait M. LE GALL.

Aidez-le à poursuivre son action pour le désenclavement des Ardennes par des contacts avec nos voisins belges, pour une décentralisation de l'Université de Reims vers les Ardennes, pour la création de milliers d'emplois dans la région de Givet, pour l'expansion des zones industrielles de la région de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, de BOGNY, des cantons de FUMAY et de GIVET, pour une coordination déjà amorcée des activités des cantons de Rocroi et de Signy-le-Petit avec celles des cantons proches de l'Aisne et du Nord.

Le problème de l'emploi trouvera une solution par l'abaissement de l'âge de la retraite et par des aménagements du temps de travail ; il est inadmissible que les progrès techniques ne favorisent pas la vie familiale et sociale.

Il faut revoir le 5e Plan tout en préparant activement le 6e Plan afin de repenser les attributions de logements H.L.M., leurs prix et le coût des loyers. Mais il faut en même temps ne pas négliger les équipements sociaux, le problème de la jeunesse trouvant une partie de sa solution dans l'aménagement correct des ensembles immobiliers. La jeunesse est inquiète pour son avenir ; les parents sont soucieux pour l'avenir professionnel de leurs enfants. Le dialogue doit être engagé sans délai et le problème de l'emploi aller de pair avec l'expansion économique.

Il faut que dans la période d'inflation qui s'ouvre, les pensions soient révisées sans délai, car la situation des Anciens et des Retraités civils et militaires fait partie de notre œuvre de solidarité humaine. Il faut surtout que les récents avantages consentis aux salariés ne soient pas d'ici quelques semaines annulés par la hausse des prix.

Il y a le problème politique. Ne laissez pas se répandre les propos du Pouvoir qui voudrait qu'en France, il n'y ait que deux blocs condamnés à se battre. Il y a des démocrates et des républicains qui rejettent toutes les formes de totalitarisme et de révolution violente. André LEBON est de ceux-là. Il y a de profondes réformes à faire ; on peut les accomplir sans que le sang coule. Il faut que le Parlement, émanation du suffrage des citoyens, retrouve le dialogue avec le Gouvernement. Vous savez bien que cela n'a pas été possible depuis dix ans de régime gaulliste qui nous ont amenés aux tragiques jours de mai 1968 et à la quasi guerre civile ; pesez bien votre vote ! pouvez-vous encore faire confiance à un régime qui a eu tous les pouvoirs depuis dix ans et qui a amené la révolte ? Qui vous assure que cela ne sera pas plus grave s'il persiste à gouverner la France !

Vous savez bien que la sagesse est dans le cœur de tous et que les démolisseurs et les aventuriers ne sont pas dans les rangs de mes amis de pensée politique.

Alors...

votez André LEBON

Député sortant

Maire de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Conseiller Général

Président de l'Association des Maires des Ardennes

Remplaçant éventuel :

Albert GALLIOT

Ancien Conseiller Général

Adjoint au Maire de VIREUX-MOLHAIN

CHARLEVILLE - IMP. DE L'ARDENNAIS